



**PREVENIR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX :  
UN MOYEN POUR REDUIRE LE HARCELEMENT AU TRAVAIL**

**SESSION DE FORMATION EN LIGNE**

Le harcèlement, sexuel ou psychologique, déstabilise une équipe et l'organisation dans son entier. Le prévenir, c'est économiser des coûts de gestion des ressources humaines, de baisse de productivité et d'image de l'organisation. Mais surtout, c'est respecter le personnel, préserver sa santé et répondre aux exigences légales.

**Objectifs :**

Connaître la problématique

Connaître les bases légales

Etre capable de détecter les situations

Etre capable de prendre des mesures de prévention et d'utiliser des outils adéquats pour traiter des situations

**Contenu :**

Facteurs et indicateurs des risques psychosociaux

Définition du harcèlement sexuel et psychologique

Conséquences

Dispositions légales

Mesures de prévention

Eléments pour mettre en place une directive interne

Exercices pratiques

**Public :**

Dirigeant-e-s d'organisation, personnel d'encadrement, ressources humaines, services sociaux et de santé d'organisation, toute personne intéressée par ces enjeux.

**Date :**

Mardi 12 janvier 2021

**Horaires :**

9h00-12h00

**Prix :**

200.- CHF

En cas de difficultés financières, n'hésitez pas à nous contacter pour convenir d'un arrangement.

**Intervenantes :**

Mélanie Battistini et Laetitia Carreras, intervenantes spécialisées au deuxième Observatoire.

